

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE DU LYCEE
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 10

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 27

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2014

Réuni le : 04/11/2014

Sous la présidence de : Francois Joussellin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Dom Juan" (sortie théâtrale)

- l'animation pédagogique est facultative, elle concerne 139 élèves de 2nde 1, 3, 4 et 7,

- l'animation pédagogique se déroulera le 2 et 3 avril 2015,

- le coût prévisionnel de l'animation pédagogique est de 1 232,50€, la participation financière maximale des familles est de 8,50 €,

- en cas de désistement du fait de la famille, le remboursement sera fait en tenant compte des conditions retenues avec le(s) prestataire(s).

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'Établissement à signer les bons de commandes, contrats et conventions liés à cette animation pédagogique et l'Agent Comptable à percevoir la participation financière des familles.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Joussellin

Prénom : Francois

Signature

Date : 07/11/2014

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 07/11/2014

Date de publication : 22/11/2014

Date d'exécution : 22/11/2014

Instruction

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observations

57

ANIMATION PEDAGOGIQUE 2014-2015

Titre de l'animation : *Sortie théâtrale
DOM JUAN*

I Description de l'animation

Professeur(s)	<i>DESCAVES</i>
organisateur(s) :	
Date(s) et horaire(s) :	<i>2 et 3 avril 2015</i>
Lieu :	<i>GRAND LOGIS</i>
Classe(s) :	<i>2^{ndes} 1, 3, 4, 7.</i>
nombre d'élèves :	<i>239</i>
Accompagnateurs :	<i>Cogez, Guerschaw, Clin, Picard, Boutin</i>
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	<i>→ théâtre et représentation → Une pièce du XVII^e siècle</i>
Axes Karta (pour un technique, financement du conseil régional de Bretagne)	<input checked="" type="checkbox"/> Éducation artistique et <input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie, <input type="checkbox"/> Développement durable,
	<input type="checkbox"/> Ouverture des jeunes au monde, <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations,
Évaluation de l'action :	<i>Analyse de la mise en scène</i>

II Projet de budget

Dépenses		Recettes	
<i>élève</i>	<i>130 x 8,50</i>	<i>1181,50</i>	<i>familles</i>
<i>accompagnateurs</i>		<i>51</i>	<i>OGFL</i>
			<i>51,00</i>
TOTAL dépenses :	<i>1232,50</i>	TOTAL recettes :	<i>1232,50</i>
Coût par élève :	<i>8,50</i>		

Avis favorable du chef d'établissement du

Validation par le Conseil d'administration du

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du